

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01675 Numéro SIREN : 485 259 287 Nom ou dénomination : A.S. MECA

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2021 sous le numéro de dépôt 12805

EURL AS MECA

DÉPÔT DU

COMPTES ANNUELS

Bilan

12805

21 SEP. 2021
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

LE GÉRANT

ACTIF

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brevets et droits assimilés

13 623

13 522

101

4 642

Fonds commercial

2 970

2 970

2 970

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage

150 227

122 844

27 383

39 809

Autres immobilisations corporelles

41 576

31 547

10 029

13 438

Immob. en cours / Avances & acomptes

Immobilisations financières

Participations et créances rattachées

240

240

240

Autres titres immobilisés

31

31

31

Prêts

Autres immobilisations financières

4 153

4 153

4 372

Stocks

Matières premières et autres approv.

62 822

62 822

49 635

En cours de production de biens

98 092

98 092

10 660

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

15 196

15 196

33 011

Marchandises

Créances

Clients et comptes rattachés

298 512

298 512

283 749

Fournisseurs débiteurs

4 534

4 534

1 197

Personnel

Etat, Impôts sur les bénéfices

Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires

15 332

15 332

3 207

Autres créances

Divers

Avances et acomptes versés sur commandes

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

32 483

32 483

9 983

Charges constatées d'avance

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Prime de remboursement des obligations

Ecarts de conversion - Actif

TOTAL ACTIF

739 790

167 913

571 878

478 280

Bilan

PASSIF

Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles	58	58
Réserves réglementées		
Autres réserves	216 321	208 801
Report à nouveau		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	25 100	34 148
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	25 100	34 148
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 891	3 706
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 049	115 569
<i>Personnel</i>	36 253	13 286
<i>Organismes sociaux</i>	32 598	32 565
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	4 129	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	48 868	51 351
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	327	275
Dettes fiscales et sociales	122 174	97 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 790	
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		

TOTAL PASSIF	571 878	478 280
---------------------	----------------	----------------

Compte de résultat

PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	869 072	811 518	57 554	7,09
Production stockée	87 432	3 764	83 668	NS
Subventions d'exploitation	1 000	1 208	-208	-17,20
Autres produits	1 784	6 255	-4 471	-71,48
Total	959 288	822 745	136 543	16,60
CONSOMMATION M/S&S & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	318 366	275 132	43 234	15,71
Variation de stock (m.p.)	4 628	-46 081	50 709	-110,04
Autres achats & charges externes	268 636	294 452	-25 816	-8,77
Total	591 630	523 503	68 126	13,01
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	5 900	4 963	936	18,86
Salaires et Traitements	199 907	207 406	-7 500	-3,62
Charges sociales	65 998	51 346	14 652	28,54
Amortissements et provisions	22 820	26 729	-3 909	-14,63
Autres charges	1 804		1 804	NS
Total	296 428	290 445	5 983	2,06
Produits financiers	83	58	25	42,64
Charges financières	690	1 334	-645	-48,31
Résultat financier	-607	-1 276	669	-52,45
Opérations en commun				
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	4 129		4 129	
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 495	7 521	58 974	784,17

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL AS MECA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 571 878 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Charges à payer

FRS FACTURES NON PARVENUES	2 082
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	19
conges payés a payer	12 744
Personnel - autres charges à payer	6 350
CHARGES SUR CP	4 249
PERSONNEL CHARGES A PAYER	16 436
Total	41 881

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	858 654	858 654
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes	10 418	10 418
TOTAL	869 072	869 072

AS MECA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : Zone artisanale du GUELUS

35133 ROMAGNE

485 259 287 RCS RENNES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 DÉCEMBRE 2020

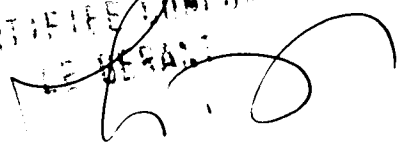
DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 66 494.59 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 66 494.59 €
- Une somme de 66 494.59 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME
LE 06/01/2021

1